



« LOU GUIT »

de Saint-Abit

Numéro 8 – Mois de Mars 2015



Sommaire

- Le mot du Maire
- Les Elections Départementales
- Résultats du Concours de Dessins « Dessine Ton Guit » - 2^{ème} Partie
- Insolite : L'œuvre d'arc, un arrêt du temps
- Adresses et Numéros utiles

LE MOT DU MAIRE

*Et voici que le printemps se dessine à l'horizon. Un printemps rempli d'une bonne nouvelle pour notre village :
La création d'un site internet*

Souhaitant améliorer notre communication municipale, la création d'un site internet est vite devenue une évidence, pour ne pas dire une nécessité, pour les conseillers municipaux et moi-même. Ce nouveau mode de communication que nous mettons à votre disposition ne se substituera pas au journal « Lou Guit » mais le complètera.

Nous avons souhaité apporter une touche originale à ce site, en portant notamment un regard extérieur de touriste pour la description du patrimoine. Nous adoptons un ton qui incite à la visite des lieux. Nous avons ainsi voulu dépasser le cadre municipal, aller plus loin que la simple information, en traduisant la vie et la vitalité de notre village. Ce site actuellement en cours de construction verra le jour dans les semaines à venir et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de sa mise en ligne.

Ce numéro de Lou Guit est probablement le dernier numéro à paraître avant les élections des conseillers départementaux, qui se dérouleront le 22 mars prochain pour le premier tour et 29 mars prochain pour le deuxième tour.

Un bon nombre d'entre-nous méconnaît le rôle du conseiller départemental, élu pourtant proche de la population. C'est pourquoi, un article de ce journal vous renseignera sur les missions du conseiller départemental.

Le droit de vote est un droit civique fondamental dans une démocratie. Quelle que soit l'élection, n'oublions pas ces hommes et ces femmes qui se sont battus et ont souffert pour obtenir ce droit.

Alors, n'oubliez pas d'aller voter !

Michel



ELECTIONS DEPARTEMENTALES

22 et 29 mars 2015

La Loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires a instauré d'importantes modifications :

- les conseils généraux et les conseillers généraux sont renommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux ;
- les conseillers départementaux sont désormais élus au scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours : deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme sont élus dans chaque canton

Chaque binôme, de sexe différent, a deux remplaçants également de sexe différent, suivant le principe de la parité.

Vous voterez, sans panachage, ni vote préférentiel, pour cette équipe composée de deux hommes et de deux femmes.

Cette nouvelle équipe œuvrera pour un nouveau canton dénommé : « ouzom, gave, et rives du Nééz ». Celui-ci est composé de 18 communes : Aressy, Arros-de-Nay, Arthez-d'Asson, Assat, Asson, Baliros, Bosdarros, Bourdettes, Bruges-Capbis-Mifaget, Gan, Haut-de-Bosdarros, Meillon, Narcastet, Nay, Pardies-Piétat, Rontignon, Saint-Abit, Uzoz.

Soit, 8 communes de moins de 1 000 habitants, 5 communes de moins de 500 habitants et 5 communes de plus de 1 000 habitants.

Quel est le rôle du conseiller départemental ?

Le conseiller départemental a une double mission : c'est une personne de proximité, de terrain. Par ailleurs, le conseiller départemental, soutient, défend des dossiers portés par les maires, la communauté de communes...

Homme de terrain, le conseiller départemental, reçoit les personnes qui sont à la recherche d'un emploi, qui rencontrent des difficultés financières, qui recherchent un logement à loyer modéré, qui ont des impayés de loyers....

Homme d'influence, le conseiller départemental se doit d'intervenir auprès des professionnels concernés, il se doit de les contacter afin d'assurer un suivi des situations et permettre qu'une issue soit trouvée.

Par ailleurs, le conseiller départemental soutient et défend les intérêts de la commune, mais aussi les dossiers concernant l'aide aux personnes âgées et en situation de handicap, l'aide aux acteurs de la culture, du sport, du monde associatif, l'aide à la jeunesse et à la petite enfance, l'aide au développement économique et à l'emploi, la voirie, le développement du haut débit...

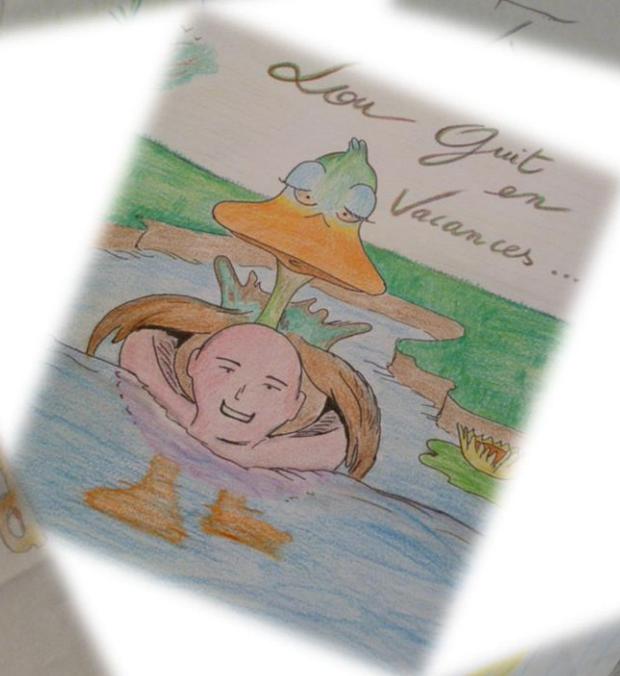
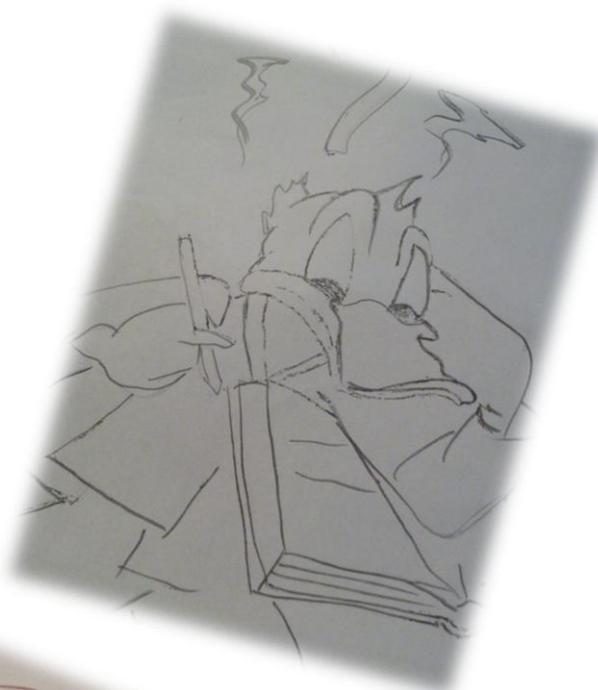
Si vous souhaitez de plus amples précisions, nous vous informons qu'un diaporama vous sera présenté à la salle municipale de la mairie de SAINT-ABIT, le 5 mars prochain à 19h



RESULTATS DU
CONCOURS DE DESSINS
DESSINE TON GUIT !
2EME PARTIE



Félicitations aux artistes en herbe avec ce 2^{ème} volet du concours de dessins !!!



INSOLITE : L'œuvre d'Arc, un arrêt du temps

L'arc-en-ciel m'a toujours émerveillée : ses couleurs harmonieuses, son arc parfait, une véritable réussite de la nature, un tableau naturel magique. Un arc-en-ciel c'est un ravissement qui suscite toujours de l'admiration et du rêve. Dépassant le stade de l'admiration, je suis devenue plus curieuse et c'est, un peu déçue, que j'ai compris qu'il s'agissait d'un phénomène optique : la lumière provenant du soleil se reflète sur les gouttes d'eau selon un angle d'environ 40°.



Les gouttes d'eau ne réagissent pas tout-à-fait comme un miroir, sans quoi le reflet du soleil lui-même serait observé, mais plutôt comme un prisme qui réfracte (la réfraction est un phénomène naturel séparant la lumière du Soleil en ses différentes couleurs) la lumière blanche en un spectre multicolore. Quand le Soleil brille à travers la pluie, elle se décompose en de multiples couleurs: rouge, orange, jaune, vert, bleu, indigo et violet, car les gouttes d'eau agissent comme un prisme. Le rouge se trouve toujours sur le bord extérieur alors que le violet est à l'opposé, le plus près du sol. L'observateur est donc toujours situé entre le soleil, qu'il a derrière lui, et le sommet de l'arc-en-ciel qui se montre devant lui.

Certes, cela explique la féerie des couleurs, mais la perfection de l'arc ?

Les arcs-en-ciel font partie d'un cercle. Le centre de l'arc est situé sous l'horizon. Pour voir le cercle au complet, il faut être en avion ou au sommet d'une haute montagne et regarder la pluie qui tombe plus bas.

Toutes ces explications me laissent songeuse et je me laisse emporter par des croyances certes peu rationnelles mais Ô combien plus poétiques !



* Dans la Genèse, l'arc-en-ciel représente une entente entre Dieu et Noé, après le déluge, indiquant que "les eaux ne deviendront plus jamais des déluges pour détruire la vie".

* Selon une tradition européenne, il y aurait, au bout de l'arc-en-ciel, un chaudron d'or.

* Selon la mythologie africaine, l'arc-en-ciel représente un serpent géant qui apporte de la malchance dans la maison qu'il touche.

*** D'autres se représentent l'arc-en-ciel comme étant un pont vers le paradis.**

Et dans ma joie retrouvée, je me suis mise à créer mon propre arc-en-ciel en envoyant un large jet d'eau devant moi, alors que j'étais dos à un Soleil assez bas dans le ciel...

NB : Même s'ils ont toujours existé, les arcs-en-ciel ne sont expliqués que depuis la fin des années 1660, suite à une expérience de Newton qui a déduit que la lumière blanche était en fait une combinaison de toutes les couleurs du spectre visible. (Il avait fait passer un rayon de lumière à travers un prisme en verre et ce rayon avait été réfracté et décomposé en un spectre de couleurs).



QUELQUES ADRESSES ET NUMEROS UTILES



Ramassage des ordures ménagères ou des conteneurs de tri sélectif

Nous vous rappelons que le ramassage des ordures est de la compétence de la Communauté de Commune de la Plaine de Nay, en cas de dysfonctionnement et afin d'être informé de la date de ramassage nous vous invitons à les contacter directement ou à consulter leur site Internet.

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h

Tél : 05 59 61 11 82

Fax : 05 59 61 93 77

Mail : contact@paysdenay.fr

Adresse

PAE Monplaisir
64 800 Bénéjacq

Site Internet : <http://www.paysdenay.fr>

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 17h

Téléphone : 05.59.71.21.09

E-mail : commune-de-saint-abit@wanadoo.fr